premier ministre du Nouveau-Brunswicklequel a trahi la confiance du peuple en ne travaillant pas selon ses volentés à l'union des provinces maritimes,—lequel a excédé l'autorité qui lui a été consérée,-lequel a trahi les intérêts de sa province et abandonné l'objet pour lequel il était envoyé à Charlottetown,—lequel a fait do son micux, d'un bout à l'autre de sa province, pour faire douter de la bonne foi d'un gouvernement canadien qui n'est plus-avait été mis de ooté par ceux qu'il a trompés. (Ecoutez! coutez!) En 1863, M. TILLEY vint à Québec avec M. TUPPER, et bien qu'il eut accusé le gouvernement canadien de mauvaise foi, il savait aussi bien que M. TUPPER que l'arrangement de 1862 au sujet du chemin de fer intercolonial devait être abandonné, le tracé de la ligne excepté.

L'Hon. M. McGEE—Ecoutez! écoutez! L'Hon. J. S. MACDONALD—L'hon. monsieur dit "écoutez!", mais peut-il nier que, lorsqu'il était membre du gouvernement, il a écrit à quelqu'un d'ici une lettre dans laquelle il disait que le projet de 1862 était abandonné par le gouvernement cana-

dien?

L'Hon. M. McGEE-L'hon. préopinant m'a déjà accusé de ce fait, que j'ai nié publiquement. S'il peut trouver une lettre semblable de moi, je l'autorise à la rendre Publique. Loin de croire le projet abandonné, M. TILLEY retourna au Nouveau-Brunswick sous une toute autre impression; et je demande à l'hon. monsieur si, pendant son sejour ioi, il ne lui a pas tenu ce langage: "Si en résignant ma charge, TILLEY, je savais que nous aurions le chemin de fer intercolonial, je déclare devant Dieu que ce sacrifice ne me coûterait pas." L'hon. monsieur n'est plus ministre, et peut-être avouera-t-il lui avoir dit cela. (Écoutes l Scouter !)

L'Hon. J. S. MACDONALD—J'avoue le lui avoir dit. J'étais alors et j'ai toujours été en faveur de cette voie ferrée que je vondrais voir construite. Je pense qu'un débouché ouvert sur le sol britannique et qui donnerait accès à l'océan en toute saison, est une chose beaucoup à désirer; aussi, n'ai-je jamais changé d'opinion sur ce point; mais je maintiens que MM. TUPPER et TILLER savaient que nous ne devions pas procéder à cette entreprise dans le temps. Un mémoire fut alors rédigé par le Dr. TUPPER—remarques que je parle en présence de mes anciens collègues qui connaissent

tous ces faits-lequel faisait connaître la décision à laquelle le gouvernement en était venu, mais il ne fut pas signé, parse que M. TILLEY demands que M. FLEMING fut considéré comme engagé à commencer l'exploration, at que, d'ailleurs, il désirait qu'il fut formellement ratifié par ses collègues une fois de retour au Nouveru-Brunswick. Lorsqu'il y fut rendu, ses collègues différèrent d'avec lui, et, afin de se tirer de la position difficile où il se trouvait, il prétexta que l'abandon du projet était dû à la mauvaise foi du gouvernement canadien. Je dis donc que je suis très content de savoir que celui qui a porté cette accusation—laquelle a été la cause que les ministres actuels ont attaqué le gouvernement dont je faisais partie, en le taxant de mauvaise foi envers les sœurs provincesait reçu le châtiment que méritait une pareille audace. Ses compatriotes lui ont retiré leur confiance, et la perte de sa popularité a entraîné celle de ce projet de confédération. Je dis qu'il a subi le chaiment Il s'est fait longtemp. qu'il méritait. attendre, mais il n'en a été que plus terrible. (Ecouter ! écouter ! ) L'hon. proc. gén. du Haut-Canada a annoncé que le gouvernement allait demander ua vote de crédit mais il a omis de nous dire quelle sernit la durée de ce crédit. Il ne nous a pas dis ce que le cabinet comptait faire si le projet de confédération ne réussissait pas, ainsi que cela est à peu près sûr. Il n'a pas dit qu'il réussirait ni qu'il serait remplacé par un Où est donc le projet sur une moindre échelle, le projet de prédilection du député d'Oxford Sud, le projet de confédération du Canada, d'abord, laquelle serait plus tard suivie d'une fédération de toutes les provinces? Qu'est-ce que cet hon. monfieur en veut faire? Va-t-il ê re présenté à la chambre? Ou bien, le grand projet étant manqué, compte-t-on garder le petit pour le présenter plus tard ? Je pense que nous avons le droit de savoir ce que le gouvernement se propose de faire à ce sujet. (Ecoutez ! écoutez !) Est-ce que le peuple doit rester dans l'attente parce que le gouvernement n'aura pas de politique arrêtée d'ici à ce que la députation ait été en Angloterre, et cela dans l'espoir que, pendant ce temps, le peuple des provinces maritimes se repentira de ce qu'il a fait ? Depuis l'année dernière, M. l'ORATEUR, non-seulement l'opinion du peuple n'a pu se fixer, non seulement le peuple en est vonu à être mécontent des institutions sous lesquelles il